

<https://47.snuipp.fr/Compte-rendu-du-CTSD-exceptionnel-Carte-de-l-education-prioritaire>



# Compte-rendu du CTSD exceptionnel Carte de l'éducation prioritaire

- École - Éducation Prioritaire -

Date de mise en ligne : jeudi 29 janvier 2015

Dernière mise à jour : 29 janvier 2015

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

La FSU47 a exigé la tenue d'un CTSD extraordinaire pour avoir des explications sur les choix de la carte de l'éducation prioritaire et déposé un préavis de grève :

Grosse mobilisation des enseignant-e-s, parents et élèves des écoles Langevin, Reclus, Sentini, Lacour, Herriot, La Goulfie, Rodrigues avec beaucoup de chaleur et de conviction malgré la météo peu engageante.

Compte-rendu de la réunion qui a duré deux heures et demi :

**En résumé, les moyens pour l'Education prioritaire ne seront pas améliorés, les écoles sortantes seront accompagnées dans la mesure des moyens disponibles et pour une durée non fixée.**

Les personnels ne garderont pas leurs indemnités au-delà de 3 ans. La politique de la ville semble être l'alpha et l'oméga de toute action. En gros, l'Education Nationale va engager des moyens que nous ne connaissons pas, avec des contrats sur lesquels nous ne pourrons pas agir.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Déclaration FSU CTSD du 29-01-2015

**Une seule déclaration, celle de la FSU :**

**Pour ceux qui sont en REP :**

Nous avons obtenu les critères de sélection :

**Entre les collèges :**

- le nombre d'élèves résidant en Zone Urbaine Sensible
- le critère des CSP défavorisées
- puis celui des boursiers
- puis les retards en 6e

**Pour les écoles :**

- la continuité du parcours en éducation prioritaire : donc obligation de relever d'un collège REP (obligatoire)
- éviter des réseaux trop gros (maximum 9 écoles, pas plus de 40 classes, environ 1000 élèves) sauf Villeneuve Anatole France

- les critères sociaux
- être dans la carte de la politique de la ville (le fameux carroyage de 200m2) : contrats signés à l'été 2015 jusqu'en 2020.

C'est ce qui conduit à sélectionner certaines écoles et à en rejeter d'autres, au sein des mêmes agglomérations ou anciens réseaux. Nous avons fait remarquer que la priorité du collège n'a pas permis de prendre en compte les critères des écoles. En effet un collège peut avoir des indicateurs meilleurs que ceux des écoles qui dépendent de lui...et donc...zou les écoles sont sorties...

Chaque secrétaire de RRS garde 1/4 de décharge. Les seuils sont maintenus pour l'instant.

## Pour les sorties de RRS :

Quel accompagnement des écoles et des personnels ?

- Sur les effectifs : maintien des seuils indicatifs
- Les dispositifs PDMQDC sont maintenus, la prise en compte des moins de 3 ans continue au moins pour un an.
- Les décharges des ex-secrétaires RRS seront peut-être maintenues afin d'aider les écoles à entrer dans le référentiel de l'éducation prioritaire.
- Les dispositifs d'accompagnement éducatif : les postes d'assistants d'éducation seront peut-être maintenus s'il reste des moyens...

Pour les moyens en HSE pour les collèges ils seront peut-être conservés mais en concurrence avec les postes d'assistants d'éducation après « évaluation de l'efficacité »

- Le mouvement : l'administration envisage des bonifications. Le SNUipp-FSU47 revendique que chaque modification de poste soit considérée comme une mesure de carte scolaire mais pour l'instant l'IA ne l'a pas envisagé. La FSU47 a demandé un vrai groupe de travail sur le sujet.
- Les indemnités sont maintenues 3 ans pour ceux qui y sont déjà (mais pas majorées de 50% comme celles des REP), mais pas pour ceux qui arriveront sur l'école
- Pour chaque point la durée de l'accompagnement est sur 1 an. Il ne connaît pas encore les moyens dont il disposera l'an prochain.

Mais rassurez-vous, les IEN et les CPC vont aider les écoles à régler les difficultés en 3 ans ! Nous avons émis un doute à ce sujet.

Nous avons demandé quel est le calendrier des concertations sur la CAPE : l'IA a répondu qu'après le 8 février il est lié au devoir de réserve à cause des élections puis qu'après il y aura la carte scolaire et qu'il ne souhaite pas que cela percute ce temps. Donc cela renvoie au mieux à la fin avril !

## Pour information :

SGEN-CFDT absent  
SE-UNSA : 3 interventions  
FO : 1 intervention  
FSU47 : 26 interventions